



LAURÉATE DES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dossier

Les actions de la commune face au Covid-19

P.9

Envoie l'assos

Focus sur le forum des associations

P.13

ZOOM

Heidi A bien Grandi

P.14



Tablette numérique en EPHAD / juillet

La Villa Saint Joseph a reçu gratuitement une tablette numérique par l'association de consommateurs ANPERE afin de conserver le lien entre les résidents et leurs familles.



Opération argent de poche / juillet - août

Dix jeunes âgés de 16 à 18 ans ont répondu favorablement pour participer à des missions de trois heures rémunérées 15 € dans les différents services de la commune.

Une nouvelle opération est en cours durant les vacances de la Toussaint.



Les Chardons Ardents 19 septembre

Malgré les restrictions sanitaires, la 6^{ème} édition du Festival a reçu plus de 400 spectateurs au vélodrome de Plélan-le-Grand.

MERCI DE NOUS L'AVOIR POSÉE !

PROJET SKATEPARK - Référénts : Sophie Boël-Clemmen / Aurélien Renouard

Bonjour, je m'appelle Camille (8 ans) et mon petit frère Julien (6 ans), pourrions-nous avoir un Skatepark ?

Chère Camille, cher Julien,

Merci pour votre question ! Au cours du dernier mandat, le Comité Jeunes a travaillé et élaboré un projet de skate-park qui n'a pas encore pu aboutir. Néanmoins, ce projet très intéressant est toujours à l'étude.

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



Madame, Monsieur,

Ce magazine d'automne est l'occasion de revenir sur les mesures prises par la municipalité pour faire face à la crise sanitaire : vous les découvrirez dans le dossier avec un focus sur la station d'épuration.

À la rentrée de septembre, nous avons souhaité accompagner les associations afin que la vie locale reprenne progressivement son cours. Nous considérons que les activités associatives non-festives (réunions, ateliers) font partie des activités d'intérêt général : comme le permet l'arrêté préfectoral 25 septembre 2020, la municipalité a donc décidé de déroger à la règle d'interdiction de mise à disposition de salles pour les activités non-festives.

C'est la notion de co-responsabilité qui prévaut : responsabilité municipale de mettre à disposition des salles sous conditions de respect d'un protocole sanitaire ; responsabilité des associations et de leurs président-e-s de le faire strictement appliquer. Le strict respect des jauges affichées à l'entrée des salles communales est impératif, ainsi que le port du masque et les gestes barrières. Les temps conviviaux seront malheureusement à proscrire.

Mi-septembre, la commune de Plélan a été mise sous le feu des projecteurs avec l'attribution du prix Santé-Environnement des Trophées Bretons du Développement Durable pour la Canopée.

Une belle reconnaissance des efforts et de la volonté municipale de concilier un équipement fonctionnel, à faible impact environnemental et respectueux de la santé de ses usagers. Chaque habitant-e et utilisateur de la Canopée peuvent être fier de cette reconnaissance qui distingue cet équipement parmi plus de 80 candidats !

Début octobre, la tempête Alex a perturbé la vie de chacun avec des coupures d'électricité parfois longues et des difficultés de circulation à causes des branches et arbre tombés sur les voies. Les services techniques se sont mobilisés rapidement : malgré l'aide d'une nacelle, ils vont néanmoins mettre plusieurs semaines à mettre en sécurité certains espaces. Je vous invite à rester vigilants.

C'est dans ce cadre particulier et bien entendu évolutif en fonction de la situation sanitaire que la fin de l'année 2020 se profile : je ne peux que vous inviter à la prudence face au virus et à prendre soin de vous et de vos proches. Mais la vie doit continuer et cette prudence ne doit pas nous empêcher de rester solidaires et ouverts aux autres !

LES BRÈVES



- Pendant 24 ans, Michel BOUSSIN a apporté son dynamisme au sein de l'équipe voirie et espace rural des services techniques. Il est parti à la retraite.



- Pendant 13 ans, Fanny PELEAU, a apporté son énergie, son inventivité et son enthousiasme à la médiathèque Julien Gracq. Elle est partie par mutation à la collectivité de Grand-Champs dans le Morbihan.

Fin des travaux :

1. Rue du Fief - Renouvellement de la conduite d'eau potable par le Syndicat Mixte des Eaux de la forêt de Paimpont
2. Entre la Rue du Pont Breton et le Chemin des Châteaux - Extension du réseau d'assainissement des eaux usées
3. Travaux de voirie rurale 2020 ci-dessous : 30 746 € TTC
La Bourgoulière, L'Eclardais, Bodine, Couédouan - Le Bodo, La Chauvinais, Le Thélin.



LAURÉATE DES TROPHÉES BRETONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 22 septembre, le bâtiment éco-construit de Plélan-le-Grand, qui regroupe le pôle enfance et la jeunesse, a reçu le prix : « Santé et Environnement » par la Région Bretagne, l'ARS et l'ADEME.



Un bâtiment exemplaire d'un point de vue environnemental

Ce bâtiment est conçu en ossature bois et paille avec des matériaux bio-sourcés dans les murs, le sol, les faux plafonds et la peinture. Le bâtiment est bien isolé et se rapproche du niveau passif, avec du triple vitrage, chauffé avec une petite chaudière bois granulés, ventilé et tempéré avec une ventilation double flux. L'éclairage est régulé en fonction de la lumière naturelle et l'acoustique a été particulièrement travaillée.

La chaleur dégagée à l'intérieur de la construction (êtres vivants, appareils électriques) et celle apportée par l'extérieur (ensoleillement) suffisent à répondre principalement aux besoins de chauffage. La consommation d'énergie grise des matériaux est limitée en réduisant les besoins énergétiques.

La santé : une priorité envers les usagers et les agents

Les techniques d'entretien des locaux sont modernisées pour limiter les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS). Le nettoyage se fait avec très peu de détergent afin de préserver la qualité de l'air. Un air purifié pour une santé optimale.

« Notre santé est déterminée par un ensemble de facteurs environnementaux tels que l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons, les aliments que nous consommons ou encore le bruit auquel nous sommes exposés », rappelle Nathalie Le Formal, directrice de la Santé Publique de l'ARS.

Un challenge abouti dans la filière de la construction

La Canopée a également permis à des entreprises de maîtrise d'œuvre, de tester la conception de solutions écologiques. Aux artisans et compagnons du bâtiment de les mettre en œuvre, à grande échelle. La commune contribue ainsi à préparer la filière de construction qui doit répondre aujourd'hui et a fortiori demain, aux enjeux de raréfaction des matériaux issus des énergies fossiles.

Aboutissement d'un projet collectif ambitieux et innovant

Les Trophées Bretons du développement durable mettent en lumière ce travail collectif. C'est le fruit de 10 ans de réflexions de la collectivité avec le réseau d'échange de l'association Bruded pour mener ce projet ambitieux et innovant avec des acteurs du territoire.

La taille de l'équipement a nécessité un fort soutien des financeurs publics sans lesquels le projet n'aurait pas pu aboutir : la Communauté de communes de Brocéliande, l'Etat, la Région Bretagne, le Département d'Ille et Vilaine, l'ADEME, la CAF, la MSA.



1460^{m²}
de surface

SERVICES

La Canopée

Rue Simone Veil

Garderie périscolaire et TAM - Mairie :
accueil-periscolaire@plelan-le-grand.fr

Accueil de loisirs + Espaces jeunes - L'Inter'val :
accueil@linterval.org

Multi-accueil communautaire - La Cabane:
coordination-pe@cc-broceliande.bzh



LA STATION D'ÉPURATION S'ADAPTE À LA CRISE

Depuis quelques mois, la commune et la SAUR ont dû mettre en place de nouvelles pratiques pour permettre à la station d'épuration de fonctionner normalement malgré la crise sanitaire.

Nouvelle réglementation

Les boues produites par la station d'épuration de Plélan-le-Grand, environ 1 700 m³ par an, sont valorisées en épandage chez des agriculteurs de la commune.

Avec la crise de la COVID-19, une circulaire ministérielle en date du 2 avril 2020, interdit d'épandre les boues produites non hygiénisées après le 24 mars.

La valorisation agricole s'effectue habituellement dans la dernière quinzaine d'avril ce qui signifie que le silo de stockage d'une capacité de 1 500 m³ était plein au moment de la crise sanitaire.

Géotubes : une solution de stockage provisoire

Afin d'éviter un débordement du silo de stockage, une solution alternative a dû être trouvée rapidement.

Pour un coût de 30 000 € (50% des dépenses sont prises en charge par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne), une solution de déshydratation sur le site de la

station d'épuration par Géotubes a été proposée à la collectivité par l'exploitant Saur. Cette technique consiste à injecter dans les boues un polymère qui permet de séparer les liquides des matières solides des boues.

Ce mélange est ensuite envoyé dans des poches qui vont évacuer l'eau en excès appelés centras, vers une canalisation qui retourne en tête de la station d'épuration afin d'être traités.

Que vont devenir les boues ?

Au moment de la rédaction de cet article, l'épandage de boues n'est toujours pas autorisé, d'autres solutions de stockage ou de traitement vont devoir être mises en place pour traiter les boues produites dans les mois à venir.

Ces mesures nous amènent à nous questionner sur la gestion de nos boues et sur l'évolution de la station d'épuration. Une réflexion est en cours sur des traitements d'hygiénisation des boues telles que le compostage, le chaulage ou le séchage thermique qui sont de nature à éliminer le risque de contamination des boues par un virus.

AIDES FINANCIÈRES

Je réhabilite mes branchements d'assainissement

En cas de non conformité de mes branchements sur le réseau d'assainissement public, une aide de l'Agence de l'Eau peut être accordée pour réaliser les travaux de mise en conformité.

La dépense retenue pour ces travaux est plafonnée à 3 200 € TTC dé-raccordement des eaux pluviales :
- dépense retenue plafonnée à 30 € par m² de surface imperméabilisée déconnectée
Taux maximal d'aide de l'agence de l'eau : 50% (soit 1 600 € TTC maximum).

Pour bénéficier potentiellement des aides:

service.technique@plelan-le-grand.fr
02 99 06 81 41



CONCERTATION AUTOUR DE L'ÎLOT DU PRESBYTÈRE, RUE DES ORMES

Plus de 40 Plélanais ont participé à l'atelier de concertation du 12 septembre. Issu des réflexions de l'étude Ça bouge dans le bourg, un projet de création d'habitat et de stationnement est envisagé sur l'îlot autour du presbytère, rue des ormes.

OBJECTIF

Créer de nouveaux logements et de nouveaux stationnements de manière raisonnée tout en préservant au maximum la qualité patrimoniale du site et le cadre paysager.



FINANCES PUBLIQUES RÉORGANISATION DES SERVICES AUX PARTICULIERS DE LA TRÉSORERIE

Changement d'interlocuteur

Dans le cadre de la réforme sur le nouveau réseau de proximité, l'activité de la trésorerie de Plélan-le-Grand est transférée au Service de Gestion comptable de Montfort-sur-Meu depuis le 1^{er} septembre.

Règlement de vos factures locales (eau, ordure ménagère, cantine, garderie, etc.)

3 solutions :

- Vous rendre au Service de gestion comptable de Montfort-sur-Meu
- Prendre rendez-vous par téléphone
- Payer votre facture chez les buralistes agréés à Plélan :

Presse de Plélan, 25 rue nationale

Le Plélanais, 44 avenue de la Libération

(En espèce, dans la limite de 300 € ou par carte bancaire). €

Ou en ligne sur impots.gouv.fr

PERMANENCES

Sans rendez-vous les jeudis après-midi de 14h00 à 17h00 :
5 et 12 novembre.

Après le 12 novembre sur rendez-vous uniquement tous les jeudis après-midi de 14h00 à 17h00 :

- Service de gestion comptable de Montfort : 02 99 09 89 57
- Service des impôts des particuliers de Montfort : 02 99 09 85 30



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LE SAVIEZ-VOUS ?

Les mégots sont l'affaire de tous

1 seul mégot pollue 500 litres d'eau

Le mégot pollue les eaux pluviales et les eaux usées par ses métaux lourds qui devront être traités. Un mégot jeté dans la rue, c'est un mégot que l'on retrouve dans la rivière et dans l'océan.

Avec ses 4000 substances chimiques écotoxiques, c'est le 3^{ème} déchet le plus mortel dans les océans. Il représente aussi un coût pour la collectivité en lien avec la propreté urbaine, financé par les impôts locaux.

Pour sauvegarder l'environnement et la beauté de notre territoire :

- Je jette mon mégot à la poubelle et pas dans la rue
- Je le stocke dans un cendrier de poche

- Plus d'informations : www.greenminded.fr



Parlez moi de vous !

Je suis Kelly, j'ai 36 ans et je suis originaire de la région Parisienne. Après 8 ans dans l'armée de terre et 10 ans en tant que surveillante et monitrice de sport dans l'administration pénitentiaire, j'ai intégré avec plaisir, par mise en disponibilité, la police municipale à la mairie de Plélan-le-Grand au mois de décembre 2019. Arrivée en période de crise avec la Covid-19, j'ai veillé au respect des gestes barrières.

Quelles sont vos missions ?

Double casquette, à la fois responsable du marché et du service de police municipale. Mes missions sont variées : respect des arrêtés municipaux, sensibilisation à la sécurité, à la consommation d'alcool, prévention routière, surveillance des écoles, de la voie publique, du stationnement, des conflits de voisinage et la lutte contre la divagation des animaux...d'où ce petit chaton blanc à la Mairie (voir l'image ci-dessus).

Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce métier ?

C'est la polyvalence dans mon travail : « Chaque jour est différent ».

J'apprécie la relation de proximité avec les citoyens en étant plus dans la prévention que dans la répression.

Kelly

Responsable de la police municipale et du marché

Les - du métier

“Faire face à l'insatisfaction des personnes, cependant cela fait partie du métier .”

Les + du métier

“Recevoir des messages positifs en rassurant les citoyens par mes actions. ”

GARAGE LEMASLE

Depuis le 1er Octobre, le nouveau garage automobile multimarques, s'est ouvert au 1 bis le Gué HEBEC. Anthony Lemasle reprend ainsi l'établissement de son père qui lui tenait à coeur.

L'esprit Vintage et authentique de ce garage n'enlève rien à toutes les compétences techniques automobiles de ces dernières années « Que vous ayez une 4L ou une voiture de dernière génération, vous serez les bienvenus ! ».

Tél : 02 99 61 08 26 / **Adresse du Garage:** 1 bis le Gué Hebec



BIOCOOP

Après Ploërmel et Guer, la SCOP Sève ouvre un nouveau magasin Biocoop à Plelan-le-Grand.

D'une surface de 110 m2, vous y trouverez toute la gamme de produits Bio avec un focus particulier sur les rayons fruits et légumes et Vrac ainsi qu'une large gamme de produits locaux qui s'étoffera tout au long de l'année.

Notre volonté, est de proposer une offre Bio accessible au plus grand nombre, en s'appuyant sur une nouvelle culture marchande attentive à la crise écologique, au développement économique du territoire et sur une juste rémunération des producteurs.

Autour d'Agnès responsable de magasin, Émilie et Cindy (Naturopathes) complètent l'équipe qui vous accueille le lundi de 14H30 à 19H00 et du mardi au samedi de 9H30 à 12H30 et de 14H30 à 19H00.

Tél : 02 99 06 99 14 / **Adresse du Magasin:** 5 d Rue de la Vallée du Cast



PASS COMMERCE ET ARTISANAT

Vous êtes entrepreneur ? Vous souhaitez réaliser des travaux d'investissement ?

La Communauté de communes et la Région Bretagne s'associent à travers le Pass Commerce & Artisanat pour vous aider à financer vos dépenses.

Qu'il s'agisse d'un projet de création, de reprise, de modernisation ou d'extension de l'activité, ce dispositif vous permet de bénéficier d'une aide pour vos travaux immobiliers, de mise aux normes ou en accessibilité, d'embellissement... Vous pouvez également recevoir une subvention pour les investissements immatériels, notamment les prestations de conseil.

Critères

Pour être éligible au Pass Commerce & Artisanat, il faut que les entreprises :

- soient inscrites au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers
- comptent maximum 7 équivalents temps plein, en CDI (hors gérant/président)
- aient un chiffre d'affaires inférieur à 1 000 000 d'euros, hors taxes.

Renseignements

Service développement économique

Tél : 02 99 06 84 45 / **Email:** arnaud.tani@cc-broceliande.bzh ou melanie.berhault@cc-broceliande.bzh



LES ACTIONS DE LA COMMUNE FACE AU COVID-19

.....

Comme toutes les collectivités, la commune de Plélan a déployé un certain nombre de mesures, techniques ou financières pour soutenir la population et les commerçants. Tour d'horizon de ces dispositions locales.



POUR LES FAMILLES



PÉRISCOLAIRE

GRATUITÉ DES GARDERIES

Durant les mois de mars à mai, la commune a lancé l'opération 0 € sur les garderies afin d'alléger les charges des familles durant la crise sanitaire. La commune a donc choisi de participer à l'effort collectif face aux difficultés des familles.

Retour à la normal des tarifs dès le 2 juin.

RÉDUCTION DES RISQUES

- Lavage des mains accru pour les enfants des écoles et des TAM.
- Installation de distributeurs de gel hydroalcoolique dans les lieux publics fermés.
- Désinfection des points contacts : 2 fois par jour de mars à juillet puis une fois par jour depuis août.
- Port du masque chirurgical par tous les agents depuis mars 2020 et de masque FFP2 pour les agents à risques.
- Durant la période de reprise (mai à juillet) vigilance sur le nombre d'enfants accueillis pour maintenir une distanciation, service à l'assiette jusqu'à début juillet.
- Achats de produits nettoyants/désinfectants et adaptés aux surfaces alimentaires (répondant aux normes 14476) utilisés dans tous les bâtiments.



POPULATION

DES MASQUES POUR TOUS

Une commande groupée de masques tissus dit grand public, aux normes Afnor, a été réalisée par la communauté de communes de Brocéliande. Financée à 50 % par l'intercommunalité et à 50 % par les communes. Les habitants ont pu s'approvisionner en masques grand public auprès des points de distribution.

4 200 masques adultes ont été réceptionnés et 680 masques enfants ont été confectionnés par deux couturières professionnelles de la commune. Chaque enfant scolarisé dans les écoles publiques et privées, ainsi que les collégiens de 6^{ème} et 5^{ème} de l'Hermine et de Brocéliande à Guer ont bénéficié des masques enfants.

SON COÛT POUR LA COMMUNE

7 337 €

3 087 € : Masques enfants
5 250 € : Masques adultes
1 000 € : Aide de l'Etat

VIE ASSOCIATIVE

Depuis le 1^{er} septembre, les salles communales sont mises à disposition des associations, sous couvert d'un avenant à la convention habituelle d'usage.

Pour l'utilisation de salles communales, un protocole de désinfection et des consignes de distanciation sont mises en place avec une mise à disposition de produit désinfectant ainsi que du gel hydroalcoolique.

POUR LES PROFESSIONNELS



COMMERÇANTS

DROITS TERRASSES

Pour soutenir les commerçants durant la crise sanitaire, la municipalité a exonéré les droits des terrasses pour l'année 2020. Les commerçants ont pu gratuitement utiliser l'espace public voire l'agrandir quand cela était possible. Les droits des terrasses aménagées ont été prolongés jusqu' à fin octobre.



COMMUNICATION

BULLETINS INFOS-COVID

4 Bulletins hebdomadaires ont été distribués dans les commerces pour rapidement informer les habitants de l'évolution des actions de la commune face à la crise sanitaire.

La presse a également été sollicitée pour la diffusion des informations d'intérêts publics.

EXTENSION DU MARCHÉ

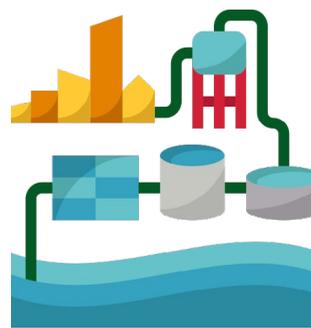
Le marché dominical suspendu entre le 23 mars et le 9 mai pour des raisons sanitaires, s'est ouvert le 10 mai dans le respect de l'arrêté préfectoral.

Celui-ci, après avoir été limité à l'accueil de 15 étals alimentaires, chacun distancé de 3 à 5 m, s'est organisé en 2 espaces distincts permettant d'accueillir à nouveau, les commerçants titulaires non-alimentaires sur l'emprise du vélodrome.



Le 12 juillet 2020, le marché a été agrandi depuis la rue de la Forêt jusque la rue du Serein afin d'accueillir l'ensemble des commerçants titulaires en un seul et même espace.

Cette extension a permis la réintégration des commerçants occasionnels, la garantie de l'application des gestes barrières et le renforcement de la sécurité piétonne. Un sens de circulation des entrées et des sorties permet de fluidifier la circulation des clients. Depuis août, le port du masque reste obligatoire dans le marché.



STATION D'ÉPURATION

STOCKER LES BOUES

Dans le cadre de la crise sanitaire, les boues produites par la station d'épuration ne peuvent plus être épandues car potentiellement contaminées par la COVID-19.

La collectivité a décidé de mettre en place un nouveau dispositif pour stocker temporairement les boues.

En savoir plus : Page 5.

C'EST VOTÉ

15 JUILLET

Vous trouverez les
comptes-rendus
du Conseil municipal sur
www.pielan-le-grand.fr
Une version papier est
disponible en mairie

- Information sur les services municipaux (présentation de l'organigramme, du bilan social 2019, des missions et activités des services)
- Formation des élus
- Election des membres du conseil d'administration du C.C.A.S
- Désignation de délégués à des syndicats
- Adhésion à l'association BRUDED et désignation de représentants
- Commission de contrôle de la liste électorale - désignation d'un Conseiller Municipal
- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
- Communauté de communes de Brocéliande – désignation de représentants à la commission intercommunale des impôts directs
- Décision modificative n°1 budget principal
- Signature d'un contrat de prêt d'1 000 000 €
- Autorisation de signature d'une convention de participation financière pour des travaux sur le réseau eau potable
- Personnel communal : indemnisation des travaux supplémentaires au bassin de natation
- Scolaire : renouvellement de la convention pour l'apprentissage de la natation à la piscine de Montfort

16 SEPTEMBRE

- Commande publique : avenant n°1 de travaux supplémentaires pour le marché d'assainissement Chemin des Châteaux - Rue du Pont Breton
- Patrimoine bâti : demande de subvention au département pour des travaux de réparation des églises St Pierre et St Etienne
- Aménagement urbain : réponse à l'appel à projet du département pour « le développement de l'offre de logements et l'amélioration de l'accès des services au public »
- Aménagement urbain : lancement d'une consultation assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du site du Landret
- Majoration des crédits d'heures pour les élus municipaux
- Communauté de communes de Brocéliande : composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées
- Personnel communal : modification du tableau des effectifs
- Personnel communal : création de cinq postes d'agents au service périscolaire et entretien
- Finances : décision modificative du budget principal
- Finances : indemnité de gardiennage des églises – année 2020
- Environnement : enquête publique élevage de vaches laitières à « La Ridelais » à Maxent
- Environnement : enquête publique élevage de vaches laitières à « La Boussetterie » à Paimpont
- Communauté de communes de Brocéliande : présentation du rapport d'activité 2019

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Depuis 2018, la commune de Paimpont et la commune de Plélan-le-Grand se joignent pour organiser ensemble le Forum des associations. 5 élus de Paimpont et 5 élus de Plélan-le-Grand ont oeuvré de concert pour que cet événement soit une réussite !

Plus de 40 associations

Comme tous les ans, le forum des associations s'est déroulé le 1^{er} dimanche du mois de septembre de 9h à 12h30 au complexe sportif de Plélan-le-Grand.

Le forum des associations reste un moment d'échange essentiel, un moment de retrouvaille entre les bénévoles et adhérents et un moment de partage entre associations.

Les municipalités ont souhaité apporter leur soutien aux associations pendant la crise.

Les masques ont été obligatoires à l'entrée et les gels hydroalcooliques ont été mis à disposition.

Ce rendez-vous a donc été maintenu afin que chacun retrouve une activité et pour que les associations gagnent en visibilité, en toute sécurité.

Les élus et la mairie, attachés à la santé des habitants des deux communes, l'entrée a été limitée à 150 visiteurs, contrôlée par un comptage devant le complexe sportif, et ce, avec l'accord de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Retrouvez l'annuaire des associations sur : www.plelan-le-grand.fr/associations



LA COMPAGNIE HEÏDI A BIEN GRANDI



Depuis 2013, la compagnie Heïdi A Bien Grandi crée, produit et diffuse des spectacles vivants tout public et tout terrain (festival de rue, petites et grandes salles, chapiteau, entreprises, chez l'habitant, dans les jardins, les salles de bain...).

La Compagnie Heïdi A Bien Grandi

La compagnie est un collectif d'artistes issus du théâtre, de l'improvisation, de la musique, mais aussi du cirque et des arts plastiques.

Elle réunit 12 artistes professionnels et fonctionne principalement grâce aux ventes de ses spectacles. Comme tous les ans, la compagnie a organisé en septembre le festival Les Chardons Ardents sur la commune de Plélan-le-Grand.

Le Festival Les Chardons Ardents

La compagnie est originaire de Plélan-le-Grand et elle a souhaité par ce festival, diffuser la culture et les joies d'un spectacle vivant au sein de la Communauté de communes de Brocéliande.

Le nom de ce festival est un « clin d'oeil » à un groupe de café qui chantait « sur des charbons ardents » qui correspond à la ruralité du territoire.

Certains spectacles sont proposés en langues des signes et accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Plus de 40 bénévoles oeuvrent pour l'organisation de ce festival monté par des artistes de plus de 20 années d'expérience.

« Nous remercions l'ensemble des bénévoles et les habitants pour leur participation à ce festival. Nous sommes heureux d'avoir rendu le sourire aux Plélanais ! » Fatima Ammari-B directrice du festival « Les Chardons Ardents ».

En dépit du contexte sanitaire, plus de 7 spectacles sont en cours de diffusion : « N'hésitez pas à aller voir des spectacles vivants pour que la culture et les artistes puissent continuer à jouer et à exister. » Benoît Gérard directeur artistique de la compagnie.

- Site web : heidiabiengrandi.fr
- Facebook : www.facebook.com/heidiabiengrandi
- Tél : 07.82.50.94.07



QUELQUES CHIFFRES

7
spectacles
en cours de diffusion

+ 40
bénévoles pour le Festival
Les Chardons Ardents

12
artistes
professionnels

CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 06 81 41

Fax 02 99 06 97 96

accueil@plelan-le-grand.fr

www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi au mer. > 9h/12h – 14h/17h

Jeudi > 14h/17h

Vendredi > 9h/12h – 14h/16h30

Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer le maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 80 03

mediatheque@plelan-le-grand.fr

www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires cyber-base

Jeudi > 14h/17h

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans

35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h – 13h30/18h

Samedi > 8h30/12h30 – 13h30/17h30

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Liam WARMEL YECHKOUR

Loïa ADELYS

Ethan ADELYS

Lya BOX

Sophia FERREIRA VICENTY

Louna GILLES BOURGAULT

Line PICOT GEFFROY

Mariages

Louis-Marie LAMBALLE & Emilie LANGS

Cédric FARCY & Emmanuelle BELLIER

Décès

Marthe PIGEON

Robert PUISSANT

Laurie-Anne BOCHER

Yvonne AZAÏS

Anna DANET

Marie MARET

Annette ARZUL

Farid MOUSSA

VIE LOCALE

LANCEMENT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE : PLUI



L'enquête publique du PLUi se déroulera du 4 novembre au 16 décembre. Les registres sont consultables dans les 8 mairies et au siège de la Communauté de communes de Brocéliande.

Les remarques sont possibles par les moyens suivants :

- Sur un des registres d'enquête en version papier, dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture,

- sur le registre dématérialisé mis à disposition 24h/24 durant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2130>

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-2130@registre-dematerialise.fr

- Par voie postale à l'adresse suivante :
Madame la Présidente de la commission d'enquête du PLUi
Communauté de communes de Brocéliande,
1 rue des Korrigans 35380 PLELAN-LE-GRAND

Pour rencontrer les commissaires enquêtrices :

En mairie de Plélan :

Samedi 21 novembre de 9h à 11h30

Au siège de la communauté de communes :

Mercredi 4 novembre de 9h à 12h30

Mercredi 16 décembre de 9h à 12h30.

Compte tenu du contexte sanitaire lié à l'épidémie du Covid-19, les dates annoncées ci-dessous sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

2 Novembre : 9h – 11H30

Café des parents
Accès libre et gratuit.
A la Canopée (rue Simone Veil)

**3, 13 Novembre et
1, 11 Décembre**

Ateliers bébés lecteurs
Sur réservation au 02.99.61.80.03.
Médiathèque.

du 3 au 28 Novembre

Expo : Atelier dessin et Peinture
Exposition animée par Alain Féral.
Médiathèque

**6, 20 Novembre et 4, 18
Décembre : 9h30 – 11h30**

Lieu d'Accueil Enfants Parents
Le LAEP est un espace de parole, de rencontres et d'échanges pour les parents/futurs parents accompagné.e.s d'un enfant de 0 à 6 ans.
La Canopée

6 Novembre : 20h – 22h

Schmilblick du Citoyen : "Le B.A.BA de la communication Bienveillante"

Une conférence clownée gratuite, c'est une heure de spectacle, truffée d'informations concernant la communication bienveillante, drôle et grave aussi parfois avec un zeste de poésie.

L'Inter'Val (rue du centre social)

6 Novembre – 19h

Accueil des nouveaux habitants
La municipalité accueille les nouveaux plélanais pour leur présenter la commune et ses services.
La salle des Fêtes

7 Novembre : 11h – 12H

Atelier Parents enfants : initiation au massage

Eva Lepierre, instructrice en massage vous accompagnera dans cette initiation tellement bénéfique pour votre enfant : développe le lien d'attachement, apaise votre tout petit au quotidien. Atelier gratuit et sur inscription pour les parents et bébés : de la naissance à 1 an.

Monterfil - Médiathèque

11 Novembre 9h30 – 11h30

UNC et la mairie
Commémoration de l'armistice du 11 novembre 2018.
Plélan-le-Grand.

**14 Novembre et 12 Décembre :
9h – 11h30**

Repair Café : un objet à réparer ?
Ne jetez plus, rendez-vous le 2^{ème} samedi du mois au Repair Café. Des bénévoles vous aident à réparer vos objets du quotidien : ordinateur, téléphone, électroménager, petit mobilier, vêtement !
Accès libre et gratuit.
Port du masque obligatoire.
L'Inter'Val (rue du centre social)

19 Novembre : 20h – 22h

Soirée d'infos : Les douces violences «En prendre conscience pour mieux accompagner l'enfant»
Delphine Théaudin nous éclairera sur cette question qui concerne autant les parents que les professionnels de la petite enfance. Accès libre et gratuit - Port du masque obligatoire.
St Péran - salle de la gonelle

7 Décembre : 9h – 11H30

Café des parents
Accès libre et gratuit.
A la Canopée (rue Simone Veil)

Décembre

Expo : Artiste paimpontais !
Exposition animée par Hervé AMAT : Rétrospective de ses tapisseries aux motifs abstraits.
Médiathèque

12^e Festival CINÉS PAYS
21 / 27 OCTOBRE 2020
Le festival des 6 cinémas de Brocéliande

2 sorties nationales
3 avant-premières

La comédie dans tous ses états
Adieu les cons
Tout nous sourit
Le discours
Un triomphe

Tarif unique **4€**

3 AVANT-PRÉMIÈRES
2 SORTIES NATIONALES

+ Stage mini films
+ Séance spéciale enfant à 2€

LA BOBINE
MONTAL
L'HERMINE
L.A. CARIE
LE CELTIC
KORRIGAN

CINÉMA L'HERMINE
PLÉLAN LE GRAND

PROGRAMME DU 16 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE 2020

	Ven 16	Sam 17	Dim 18	Lun 19	Mar 20
21 au 27 Octobre 2020	20h30				
LA BOBINE					
LE BONHEUR DES UNS...		20h30			
AILLEURS			16h30		
HONEYLAND L'ESTRÉ				20h30	
ANTIGONE					20h30

FESTIVAL CINÉS-PAYS : toutes les entrées à 4 €

	Mer 21	Jeu 22	Ven 23	Sam 24	Dim 25	Lun 26	Mar 27
21 au 27 Octobre 2020							
J'RAI MOURIR DANS LES CHARPENTES	20h30						
POLY Sorties Nationales		20h30					
TOUT NOUS SOURIT			20h30				
Chien pourri, la vie à Paris				11h			
12 ans				20h30			
MON COUSIN					16h30		
LUPIN II						16h30	
LES CHOSSES QU'ON DIT...					20h30		
ANTONETTE						20h30	
DANS LES CÉVENNES							20h30
UN TRIOMPHE							20h30

28 Oct au 3 Nov 2020

	Mer 28	Jeu 29	Ven 30	Sam 31	Dim 1	Lun 2	Mar 3
28 Oct au 3 Nov 2020							
LES APPARENANCES	20h30						
ADOLESCENTES		20h30					
BOUTYCHOU			20h30				
ANTEBELLUM (11-12 ans)				20h30			
BIGFOOT FAMILY					16h30		
JOSEF						20h30	
LES HÉROS							20h30
NE MEURENT JAMAIS							20h30

6 au 10 Novembre 2020

	Ven 6	Sam 7	Lun 9	Mar 10
6 au 10 Novembre 2020				
30 JOURS MAX	20h30			
PARENTS D'ÉLÈVES		20h30		
UN PAYS QUI SE TIENT SAGE			20h30	
MATERIAL, TOSSEL				20h30

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés. Des réductions sont à la disposition des enfants.

Rien ne se perd, tout se transforme !

Le Vestiaire Troc
VÊTEMENT ADULTE & ENFANT - SAC - CHAUSSURE - BIJOU ...

sur rendez-vous

Rue de la
chez
PLÉLAN LE GRAND

pas de dépôt

Pour des raisons sanitaires, le vestiaire reste fermé les mercredis. Toutefois, à l'approche du changement de saison, si vous avez besoin de vêtements chauds, l'équipe bénévole peut vous accueillir, uniquement sur rendez-vous.

Merci de contacter l'accueil.

l'Inter'Val 02 99 06 88 90 www.linterval.org accueil@linterval.org
Maxent - Monterfil - Paimpont - Plélan-le-Grand - St Péran - Treffendel

GENDARMERIE NATIONALE

Devenir GENDARME

www.lagendarmerie recrute.fr

Suivez quotidiennement le CIR RENNES sur : f i g
cir.rennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr